

L'avocat bruyant des forfaitaires silencieux

PORTRAIT • Le fiscaliste vaudois Philippe Kenel fait campagne pour le maintien des forfaits fiscaux pour riches étrangers. Pour cet habitué des projecteurs, c'est la mère des batailles qui se joue le 30 novembre dans les urnes.

GUILLAUME MEYER

30 novembre

«Ça fait bien trois mois que je travaille tous les jours, week-ends compris.» Philippe Kenel n'a pas de hobbies, mais un métier qui le passionne et l'accapare: avocat fiscaliste à Lausanne et à Bruxelles. Le quinquagénaire n'a pas d'enfants, mais des clients dont il parle comme un père de sa progéniture: des riches étrangers au bénéfice d'un forfait fiscal, venus s'installer en Suisse grâce à ses services. Si les Suisses acceptent d'abolir le forfait le 30 novembre, comme l'exige une initiative de la gauche, le monde de Philippe Kenel ne sera plus jamais le même.

Depuis le début de la campagne, pas un jour ne passe sans qu'il ne réponde aux sollicitations de la presse, que ce soit pour défendre le forfait ou apporter son expertise. En habitué des projecteurs qu'il est, l'avocat de 53 ans en redemande. Il est devenu le porte-parole, pour les médias, de riches étrangers qui rechignent à sortir du bois pour évoquer leurs affaires fiscales. Il s'est même fait un nom en Suisse alémanique, intriguée par ce personnage qui s'enorgueillit d'avoir délocalisé «entre 200 et 300» contribuables étrangers en un peu moins de vingt ans.

L'amour de son métier

Pour être entendu, l'avocat à la voix de stentor n'hésite guère à forcer le trait. Il faut le voir, poing levé et regard hypnotique, appeler à la mobilisation générale dans une vidéo postée sur son site internet. A l'entendre, l'initiative mènerait la Suisse vers «une société socialisante à la française». Rhétorique d'un homme qui défend son bifteck? Non, assure un Philippe Kenel plus décontracté, rencontré dans son étude de Pully. «Si l'initiative passe, je continuerai à m'occuper de délocalisations de personnes physiques. Mais je le ferai dans d'autres pays.»

Servir et défendre les réfugiés de la fortune, il aime trop ça pour s'imaginer faire autre chose. Pour ces riches qui frappent à sa porte, Français ou Belges, héritiers ou rentiers, millionnaires ou milliardaires, il devient souvent l'ami de la famille. «Un jour, une cliente m'a demandé très sérieusement: «Philippe, pourquoi m'as-tu laissé me marier?», lâche-t-il dans un éclat de rire.

Il y a des moments charnières dans une vie. Pour Philippe Kenel, c'est le début des années 1990. Tout en rédigeant sa thèse de doctorat, le jeune trentenaire travaille à mi-temps à l'Office des étrangers du canton de Vaud. Il se pique d'intérêt pour le thème de l'expatriation en Suisse. Suit un petit boulot à l'Ecole professionnelle de Lausanne (EPSIC), où il donne des cours aux apprentis. «J'ai pris goût à vulgariser des questions techniques, raconte-t-il. C'est ce que les journalistes apprécient chez moi. Ma visibilité médiatique, je la dois beaucoup à ça.»

Dans la foulée, Philippe Kenel découvre l'existence des forfaits fiscaux pour riches étrangers. «Je faisais mon stage d'avocat à ce moment-là. C'est un client qui m'en a parlé.» Le stagiaire s'occupe de l'installation dans le canton de Vaud d'un riche Français qui vient de vendre son entreprise. Ça se passe bien. «Je me souviendrai toujours que ce que j'ai aimé, c'est le contact humain, le relationnel. Aujourd'hui encore, c'est ce que je préfère dans ce métier. Demandez à mes clients pourquoi ils viennent chez moi: ils répondront que c'est pour le côté humain.»

Ce sens du contact, Philippe Kenel en fait sa marque de fabrique. Mais un contact franc et direct, loin des manières

obséquieuses qu'on prête à l'entourage des personnes fortunées. «Je ne suis pas un mondain», dit ce natif de Lausanne, qui n'est pas né avec une cuillère d'argent dans la bouche. Son père, d'origine schwytoise, travaillait pour une compagnie d'assurances; sa mère, fille d'Italien, était d'origine modeste. Leur avocat de fils cultive cette simplicité, lui qui se lève au chant du coq et n'aime rien tant que passer ses soirées «au lit avec un bouquin».

Récemment, une journaliste du «Tages-Anzeiger» a rencontré Philippe Kenel. Elle a été frappée par ses cheveux, «plus longs que le standard dans sa branche» mais «suffisamment courts pour entrer dans les codes de son milieu». Tout l'art d'un homme qui aime parler plus fort que les autres, mais se retient, business oblige, de pousser le volume trop haut. I

UNE SOIF DE VISIBILITÉ

Aucun avocat fiscaliste n'a, en Suisse romande, une présence médiatique aussi importante que Philippe Kenel. Il faut dire qu'au-delà de la fiscalité, l'intéressé a un avis sur tous les grands sujets politiques. Et qu'il occupe une fonction en vue, celle de président suisse de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA). D'un jour à l'autre, on l'entend donc prôner des négociations sur le secret bancaire, dissenter sur l'après-9 février ou mettre en garde contre les spectacles sulfureux de l'humoriste Dieudonné. D'où vient une telle soif de visibilité? «J'ai longtemps rêvé de devenir journaliste», confie Philippe Kenel, qui dévore tous les matins les 15 journaux auxquels il est abonné. «Il y a un éditorialiste qui sommeille en moi. En donnant mon avis dans la presse, je fais le journalisme que j'aurais aimé faire.»

Une attitude qui contraste avec la retenue ambiante dans le monde des fiscalistes. «On sent chez Kenel un feu militant, ainsi qu'un goût naturel pour la communication», relève le journaliste indépendant et blogueur Pascal Décaillet. «Dans les débats, il y va franco, il attaque. Parfois, c'est un peu l'éléphant dans le magasin de porcelaine. Je suis souvent en désaccord avec ce qu'il dit, mais je lui accorde le crédit de la sincérité. Il affiche la couleur, sans se réfugier derrière son statut d'expert.»

On se dit qu'une telle visibilité doit forcément servir les affaires de M. Kenel. «C'est à double tranchant», nuance l'intéressé. «Oui, la notoriété amène des clients, mais elle peut susciter la méfiance de ceux qui recherchent la discrétion – même si je ne parle jamais de leurs affaires. L'un dans l'autre, je pense que la notoriété me rapporte davantage de clients qu'elle ne m'en coûte, mais ce n'est pas une évidence.» Ce dont l'avocat est sûr, c'est que ses clients lui sont reconnaissants de son engagement. GM



L'avocat fiscaliste Philippe Kenel estime avoir délocalisé «entre 200 et 300» contribuables étrangers en près de vingt ans.

ARC/JEAN-BERNARD SIEBER

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

Draghi dope les marchés

La Banque centrale européenne (BCE), qui a multiplié les initiatives de soutien à l'économie ces derniers mois, est prête à étendre ses rachats d'actifs si nécessaire, a déclaré hier son président Mario Draghi. «Nous sommes prêts à recalibrer l'ampleur, le rythme et la composition de nos achats (d'actifs) si nécessaire» et ce «sans délai indu», a déclaré M. Draghi lors d'un congrès bancaire à Francfort. «A court terme, les indicateurs (mesurant les attentes d'inflation) se sont dégradés à

des niveaux que je qualifierais d'excessivement bas», a notamment souligné l'Italien, estimant qu'il est devenu «essentiel pour la BCE d'agir et de continuer à agir pour ramener l'inflation à proximité de 2%».

La hausse des prix en zone euro stagne à un niveau très faible depuis des mois. En octobre, l'inflation a légèrement accéléré à 0,4%, après 0,3% en septembre, mais reste très éloignée de l'objectif «d'un peu moins de 2%» de la BCE.

Il est «essentiel de rapprocher l'inflation (en zone euro, ndr) de son objectif et ce sans délai» et pour ce faire, la banque centrale utilisera «tous les moyens à sa disposition, dans le cadre de son mandat», a martelé M. Draghi.

Dans la foulée de ces déclarations, les Bourses européennes, et plus particulièrement celle de la zone euro, ont fini hier en forte hausse. A Paris, l'indice CAC 40 a pris 2,67%. La Bourse de Londres a progressé de 1,08%, celle de Francfort de 2,62% et Milan de 3,88%. ATS

FRANCE

La filiale suisse d'HSBC mise en examen pour fraude fiscale

Après UBS, HSBC Private Bank, filiale suisse de l'établissement britannique HSBC active dans la gestion de fortune, a été mise en examen à Paris dans une affaire de fraude fiscale. La justice française a demandé une caution de 50 millions d'euros (60,1 millions de francs), selon la banque établie à Genève.

«Les juges français évaluent si la banque a agi de manière appropriée entre 2006 et 2007, en lien avec certains contribuables français», a indiqué hier HSBC Private Bank dans un communiqué. Les magistrats se penchent également sur «la manière avec laquelle la banque a proposé ses services dans ce pays», poursuit le texte.

«Nous continuerons, dans la mesure du possible, de coopérer avec les autorités françaises», ajoute encore la banque, confirmant une information du site internet du «Monde». Selon le quotidien français, la filiale suisse d'HSBC a été mise en examen mardi pour démarchage bancaire illicite et blanchiment de fraude fiscale.

Les juges du pôle financier disposeraient de nouveaux éléments prouvant que des gestionnaires ont franchi à plusieurs reprises la frontière franco-suisse pour proposer à des clients français des montages offshore permettant de contourner le fisc, croit savoir «Le Monde». Selon le journal, des comptes de HSBC Private Bank auraient abrité en 2006 et 2007 plus de 180,6 milliards d'euros.

Ces fonds appartenaient à plus de 106 000 particuliers et plus de 20 000 sociétés, ajoute le quotidien français. La filiale genevoise du groupe britannique gère 380 milliards d'euros d'actifs.

HSBC Private Bank aurait utilisé de nombreux trusts et sociétés écrans pour aider ses clients fortunés à dissimuler leurs avoirs. La mise en examen de la filiale, liée à l'exploitation des fichiers Falciani, du nom d'un ex-informaticien de la banque, Hervé Falciani, qui les a fournis à la justice, intervient au lendemain d'une inculpation en Belgique pour les mêmes motifs. ATS

EN BREF

NOTATION

Standard and Poor's confirme le triple A de la Suisse

Standard and Poor's (S&P) a confirmé hier la note souveraine de la Suisse à «AAA», la meilleure qui soit. L'agence de notation estime que le pays poursuit des politiques budgétaires et économiques «prudentes». S&P, qui a attribué une perspective stable aux notes de la Confédération helvétique («A-1 +») à court terme, justifie ce maintien par la qualité de son économie «prospère, compétitive et diversifiée». «Le bon climat des affaires», un «marché du travail hautement qualifié», et un «taux de chômage bas» justifient encore l'excellence de la note, ajoute l'agence américaine. S&P surveille toutefois les répercussions potentielles du référendum du 9 février limitant l'immigration sur les accords avec l'UE. ATS/AFP

ALLEMAGNE

Volkswagen va investir plus de 85 milliards d'ici à 2019

Le géant allemand de l'automobile Volkswagen va investir 85,6 milliards d'euros (102,8 milliards de francs) entre 2015 et 2019 dans des nouveaux modèles et des nouvelles technologies. Le conseil de surveillance, réuni hier, a approuvé ce plan d'investissement pour les cinq prochaines années. Celui-ci est pour l'essentiel «dans la lignée du plan approuvé l'an dernier pour la période 2014 à 2018», a précisé hier le groupe. ATS/AFP

PUBLICITÉ

LA CLÉ D'UNE VIE EXTRAORDINAIRE.

NOUVELLE MASERATI GHIBLI. À PARTIR DE CHF 73'550.- WWW.MASERATI-TESTDRIVE.CH



AUTOMOBILE NÉMETH
BERNSTRASSE 109-111, 3032 HINTERKAPPELEN,
TELEPHONE 031 909 25 25, INFO@NEMETH.CH,
WWW.NEMETH.CH